

Charte des droits des donateurs

Par respect envers ses donateurs et dans le but de leur assurer toute la reconnaissance à laquelle ils ont droit à titre de bienfaiteurs, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France déclare, par la présente, que toute personne, organisme ou entreprise qui effectue un don est en droit :

- De connaître la mission de la Fédération et l'utilisation qui est faite des dons recueillis conformément aux objectifs déclarés ;
- De connaître l'identité des personnes siégeant au conseil d'administration de l'organisme et d'attendre de ce Conseil qu'il fasse preuve de jugement éclairé dans l'exercice de ses fonctions ;
- D'obtenir sur demande copie du rapport annuel avec les états financiers le plus récent de la Fédération ;
- Que la Fédération s'engage à utiliser des méthodes de gestion visant à optimiser l'emploi des fonds dont il dispose, et mettre en place des procédures et des contrôles pour ce faire.
- Une transparence financière à l'égard des donateurs avec des documents budgétaires annuels certifiés ;
- D'exiger que les dons qu'il effectue soient utilisés conformément à sa volonté ;
- D'exiger que la confidentialité des renseignements le concernant soit scrupuleusement respectée ;
- De faire retirer, si c'est sa volonté, ses coordonnées des listes de la Fédération sur simple demande ;
- De poser toute question qu'il juge pertinente au moment de faire un don et de recevoir une réponse rapide ;
- D'être assuré que l'information sur ses dons sera traitée avec respect, et conformément aux exigences de confidentialité prescrites par la loi. ;
- De s'attendre à ce que toutes les relations avec les personnes représentant les organismes d'intérêt au donateur soient de nature professionnelle ;
- D'avoir la possibilité de retirer leur nom des listes d'envoi que l'organisme pourrait avoir l'intention de partager avec un tiers ;
- Que la Fédération se réserve le droit de refuser tout don ou tout legs dès lors qu'il existerait un doute sur sa légalité, sa provenance et son origine.